

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Une intoxication au monoxyde de carbone peut être mortelle, c'est pourquoi il est primordial de prendre connaissance des risques inhérents et d'entreprendre les mesures préventives appropriées.

Le monoxyde de carbone est le résultat de la combustion incomplète d'un combustible fossile, qui produit un gaz inodore, incolore, insipide, non irritant et toxique. Ce dernier peut être mortel, même à faible concentration dans l'air ambiant.

L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est obligatoire dans un logement ou une habitation s'il contient :

1. Soit un appareil à combustion;
2. Soit ayant un garage adjacent au logement ou à une habitation.

Les avertisseurs de monoxyde de carbone doivent :

1. Conformer à la norme CAN/CSA-6.19;
2. Être munis d'une alarme intégrée;
3. Être installés selon les recommandations du fabricant.

Conseils :

- Procurez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone homologué.
- Testez votre avertisseur de monoxyde de carbone une fois par mois à l'aide du bouton d'essai.
- Installez votre avertisseur dans la maison et non dans le garage.
- Si votre avertisseur se déclenche, communiquez immédiatement avec le 9-1-1 et mentionnez qu'il s'agit d'une alarme pour le monoxyde de carbone.



Terrebonne
Une histoire de vie

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Qu'est-ce qui produit le monoxyde de carbone (CO) ?

Le monoxyde de carbone est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le propane, le kérosène, le naphte ou le bois. Plusieurs appareils dans nos résidences peuvent produire du monoxyde de carbone : la fournaise et le chauffe-eau au gaz ou à l'huile, un appareil au combustible solide, les moteurs à combustion, etc.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone?

Les symptômes d'une intoxication au CO sont similaires à ceux d'une gastroentérite : maux de tête, nausées, fatigue et étourdissements.

Que dois-je faire lorsque mon avertisseur de monoxyde de carbone s'active?

Communiquez avec le 9-1-1 et observez les conditions de santé de tous les membres de votre famille (étourdissements, nausées, maux de tête, etc.). Si ceux-ci présentent certains ou tous ces symptômes, il est probable qu'il s'agisse d'une intoxication au monoxyde de carbone. Sortez immédiatement de la résidence, une intoxication prolongée avec concentration élevée peut être fatale. Au Québec, il y a environ 15 décès annuellement imputables à ce type d'intoxication.



Terrebonne
Une histoire de vie